

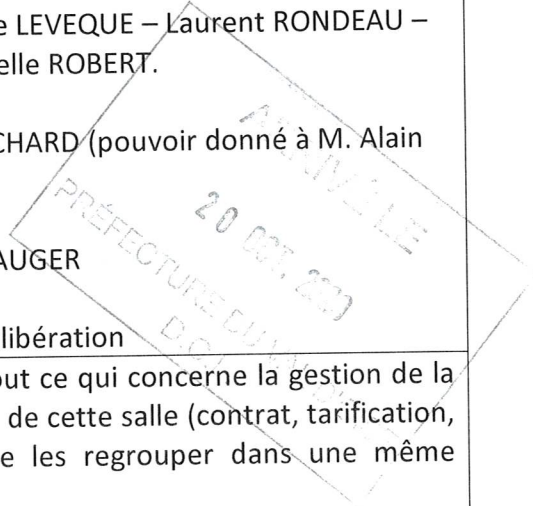


MAIRIE LE BELLAY EN VEXIN

EXTRAIT AU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL N°54



DATE DE LA CONVOCATION 21/09/2020	L'an deux mille vingt Le vingt-neuf septembre à dix huit heures et quarante cinq minutes														
DATE D’AFFICHAGE AU PUBLIC 21/09/2020	Le conseil municipal régulièrement et légalement convoqué s’est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de M. BAZOT Ludovic, maire de la commune														
NOMBRE DE CONSEILLERS En exercice : 11 Présents : 10 Absent(s) : 1 Votants : 11	<p>Étaient présents : Alain PIGEONNIER – Elizabeth DUFOUR – Patricia BAZOT – Olivier MAUGER– Olivier FLIGNY- Guillaume LEVEQUE – Laurent RONDEAU – José MATIAS CARVALHO DE MOURA – Isabelle ROBERT.</p> <p>Absent représenté : Monsieur Sylvain GUICHARD (pouvoir donné à M. Alain PIGEONNIER)</p> <p>Secrétaire de séance : Monsieur Olivier MAUGER</p> <p>Le quorum étant atteint durant toute la délibération</p>														
DÉLIBÉRATION N°54 OBJET : Contrat de mise à disposition + tarif + règlement intérieur salle communale	<p>Afin de réaliser un document reprenant tout ce qui concerne la gestion de la salle communale lors de mise à disposition de cette salle (contrat, tarification, règlement intérieur), il est préférable de les regrouper dans une même délibération pour une meilleure lisibilité.</p> <p>Dans un premier temps, concernant le contrat de mise à disposition : Le conseil municipal après en avoir délibéré procède au vote à main levée à la demande de la majorité des conseillers : Adoption à l’unanimité du contrat de mise à disposition de la salle communale.</p> <p>Dans un second temps, concernant la tarification :</p> <table border="1" data-bbox="434 1662 1436 1908"> <thead> <tr> <th>Typologie</th> <th>Journée semaine Du lundi au vendredi (1)</th> <th>Journée week-end Soit samedi soit dimanche (2)</th> <th>Week-end (3)</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Bellaysiens</td> <td>50€</td> <td>150€</td> <td>300€</td> </tr> <tr> <td>Extérieurs</td> <td>90€</td> <td>350€</td> <td>700€</td> </tr> </tbody> </table>			Typologie	Journée semaine Du lundi au vendredi (1)	Journée week-end Soit samedi soit dimanche (2)	Week-end (3)	Bellaysiens	50€	150€	300€	Extérieurs	90€	350€	700€
Typologie	Journée semaine Du lundi au vendredi (1)	Journée week-end Soit samedi soit dimanche (2)	Week-end (3)												
Bellaysiens	50€	150€	300€												
Extérieurs	90€	350€	700€												



Liberté • Égalité • Fraternité



Adresse :
Grande Rue Prolongée
95750 LE BELLAY EN VEXIN
Tél : 01 34 67 42 75

Mail : mairie@lebellayenvexin.com
 Site : www.lebellayenvexin.fr
 Jours & horaires : du lundi au vendredi 9h à 12h (sauf mercredi)
 Permanence élu : samedi de 10h à 11h30





MAIRIE LE BELLAY EN VEXIN

- (1) Semaine du lundi au vendredi de 9h à 17h
- (2) Journée week-end samedi ou dimanche 8h à 17h
- (3) Week-end du vendredi 18h au dimanche 18h

Caution : 600€

Caution ménage : 100€

Le conseil municipal après en avoir délibéré procède au vote à main levée à la demande de la majorité des conseillers :

Adoption à l'unanimité de la tarification.

Pour finir, concernant le règlement intérieur (voir arrêté 19 /2020) :

Le conseil municipal après en avoir délibéré procède au vote à main levée à la demande de la majorité des conseillers :

Adoption à l'unanimité du règlement intérieur.



Fait à le BELLAY EN VEXIN, le 14 octobre 2020

EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME

Le Maire,

Ludovic BAZOT



Liberté • Égalité • Fraternité



Adresse :
Grande Rue Prolongée
95750 LE BELLAY EN VEXIN
Tél : 01 34 67 42 75

Mail : mairie@lebellayenvexin.com
Site : www.lebellayenvexin.fr
Jours & horaires : du lundi au vendredi 9h à 12h (sauf mercredi)
Permanence élu : samedi de 10h à 11h30

